



SERVICE D'APPUI RESSOURCES HUMAINES AUX TPE / PME PARISIENNES

SESSION D'INFORMATION

**PREMIERE EDITION DU PRIX 2023
DES ENTREPRENEURS ENGAGES A PARIS :
VENEZ VOUS INFORMER ET CANDIDATEZ !**

En partenariat avec la Ville de Paris

12 avril 2023
12H00 - 13H00
VISIO-CONFERENCE



PREMIERE EDITION DU PRIX 2023 DES ENTREPRENEURS ENGAGES A PARIS : VENEZ VOUS INFORMER ET CANDIDATEZ !



Nathalie ROUX, Responsable du pôle mutations économiques, Direction Acteurs économiques et Gestion des compétences

PROGRAMME



Emmanuelle BURIN-RONGIER, Responsable de la mission Grands Comptes,
Salomé LUSSEAU, stagiaire Bureau des partenariats entreprises

- Présentation du Prix 2023 des entrepreneurs engagés : ses enjeux, ses objectifs
- A qui s'adresse le Prix, qui peut candidater ?
- Quels sont les attendus, les actions éligibles ?
- Comment répondre, présenter ses actions ?
- Le contenu du Prix
- Modalités pratiques : dépôt de la candidature, organisation du jury, proclamation des résultats

Echange avec les entreprises





Nathalie ROUX

Responsable du pôle mutations économiques



Pour les dirigeants de TPE / PME parisiennes

- En particulier de moins de 50 salariés

En particulier, dans les secteurs :

- du **Commerce de détail indépendant**
- de l'**Hôtellerie-Restauration**

mais sans exclusive

Qui ont **besoin d'un conseil de premier niveau** pour gérer les conséquences de l'évolution de l'activité dans le contexte de la crise sanitaire / ukrainienne et accéder aux aides mises en place par les pouvoirs publics, pour recruter, former, gérer les salariés au quotidien (mobilité interne et externe), mieux connaître les obligations légales en matière de droit du travail...

Votre contact

Nathalie Roux

nathalie.roux@epec.paris

07 56 00 94 37



Nous proposons :

- Un **conseil personnalisé** par téléphone, en rendez-vous individuel sur site ou dans l'entreprise
- Une **mise en relation avec des professionnels du territoire parisien, régional, national** pour répondre à des questions spécifiques
- Des **sessions d'information en visio-conférence** pour partager ses interrogations et se professionnaliser à distance, des **ateliers pratiques** en petit groupe pour travailler une thématique avec un expert
- Des **ressources** en ligne : www.epec.paris - [Nos sessions d'information](#) et une Lettre d'information mensuelle



Session d'information
Prix 2023 des Employeurs Engagés à Paris



Prix
des Employeurs
Engagés

Présentation du Prix 2023 des Employeurs Engagés

Contexte

Objectifs et ambitions du Prix,

Modalités de candidature et calendrier,

Bénéfices du Prix aux lauréats.

Contexte

Première édition du Prix 2023 des Employeurs Engagés à Paris

- ❑ Souhait de la ville de Paris de **soutenir l'entrepreneuriat et le potentiel économique des entreprises implantées localement**, en maximisant les **retombées en matière d'emploi et de formation** pour ses habitants et notamment les plus vulnérables sur le marché du travail.
- ❑ **Soutenir et récompenser** les actions de recrutement, de réduction des inégalités sociales, d'accès à la formation et/ou à l'emploi, d'amélioration de la qualité de vie au travail de manière innovante, menées par les employeurs parisiens.



Objectifs et ambitions du Prix des Employeurs Engagés

- ❑ Mise en lumière des employeurs engagés à Paris et de leurs **actions locales** en matière d'emploi et d'insertion professionnelle.
- ❑ Valorisation de l'employeur en tant qu'acteur économique, social et citoyen du territoire parisien.
- ❑ Faire connaître les bonnes pratiques afin d'inciter les entreprises implantées sur Paris à développer des activités en adéquation avec les enjeux sociétaux.

**À PARIS,
LES ENTREPRISES
QUI ONT
DES VALEURS
ONT UN PRIX.**

Inscriptions
jusqu'au
07/05

Prix 2023
des Employeurs
Engagés

Plus d'informations sur paris.fr/PEE2023

Objectifs et ambitions du Prix des Employeurs Engagés

❑ Quelles sont les actions éligibles ?

Sont éligibles les actions réalisées et terminées en 2022 répondant à un des objectifs suivants :

- Caractère **inclusif** en matière d'emploi,
- Caractère **bienveillant** et social de l'employeur, vis-à-vis de ses salariés,
- Caractère **innovant** d'une action présentée en matière de repérage de talents.

Ces actions doivent avoir lieu **sur le territoire parisien (Ville, arrondissement, quartier etc...)**.

❑ Quels sont les publics visés par cette action ?

L'action présentée doit concerner principalement les 6 publics parisiens suivants : demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, jeunes, habitants résidents en quartier populaire, bénéficiaire du RSA, salariés parisiens.

Modalités de candidature et calendrier du Prix

❑ Qui peut candidater ?

Le prix s'adresse à **tous les acteurs ayant un rôle d'employeur au sein d'une structure implantée sur le territoire parisien**, quel que soit leur statut juridique et leur taille (TPE, PME, grande entreprise, association, ESUS, fondation, etc.).

Le siège social de l'entreprise candidate peut être situé à l'extérieur du territoire parisien.

❑ Comment candidater ?

- Rendez-vous sur **Paris.fr** pour télécharger le règlement d'appel à candidatures et le formulaire de candidature.
- Candidature à remettre à l'adresse suivante : **DAE-employeursengages@paris.fr** accompagnée du formulaire complété par vos soins et des éléments justificatifs.

Le formulaire de candidature au formalisme simple devra être complété par tous supports permettant aux membres du jury de mieux appréhender l'action présentée (maquette, photographie, article de presse, etc.).

Calendrier du Prix

- Candidature possible **du 7 mars au 7 mai 2023**
- Délibération du Comité de sélection **en juillet** et choix des lauréats par catégories
- **Cérémonie de remise des prix : 13 septembre 2023** à l'Hôtel de Ville de Paris

L'examen des candidatures s'effectuera par un comité de sélection qui pourra revenir vers vous pour toute question supplémentaire sur votre candidature.

Le comité de sélection sera présidé par l'adjointe à la Maire de Paris en charge de l'Emploi, du Développement économique et des Entreprises, Madame Afaf Gabelotaud, et comprendra des membres aux profils variés et complémentaires (acteurs de l'emploi / partenaires privés ou associatifs), représentatifs de l'écosystème de l'emploi à Paris.

Bénéfices du Prix pour les lauréats

- Enjeu de visibilité de la structure et de sa **marque employeur**.
- Une **mise en avant de l'engagement** de chaque lauréat en matière d'insertion et d'implication sur le territoire parisien **à travers une communication variée** (publication et affichage avec des supports matérialisés et dématérialisés de la Ville de Paris).
- Les lauréats pourront **se réclamer du Prix et de ses valeurs** auprès de leurs partenaires et de leurs clients.
- Les lauréats ne percevront aucune dotation ou valorisation financière.



ECHANGE AVEC LES ENTREPRISES

Première édition du Prix 2023 des entrepreneurs engagés questions posées / réponses apportées

Je suis la responsable RH d'une entreprise d'insertion parisienne ayant pour activité le nettoyage. Notre quotidien est d'essayer de repérer les publics les plus éloignés de l'emploi, de les accompagner, de mettre en place des méthodes d'intégration, d'adapter notre méthode d'intégration à ce type de public... Pour candidater, faut-il cibler une action particulière ou c'est notre méthode d'accompagnement qu'il faut mettre en avant ?

- De par votre statut de SIAE, vous avez au cœur de l'activité, l'insertion. Les candidatures SIAE seront donc comparées entre elles.
- L'idée n'est pas de présenter de manière globale votre activité. Le formulaire de candidature porte sur une action. Il faut faire un focus sur ce qui vous paraît répondre le plus à un des éléments attendus pour entrer dans le spectre du Prix des employeurs engagés.
- Par exemple, développer une méthodologie particulière ou un mode de fonctionnement que vous pensez intéressants afin d'embarquer, de motiver les personnes que vous accompagnez.
- Le formulaire vous guide dans la description des actions conduites ou dans l'analyse que vous en faites, dans la prise de recul sur votre pratique et sur votre stratégie, sur la valorisation des actions que vous menez...

Je représente une ETTI et l'insertion est au cœur de nos activités. Qu'est-ce qui ferait la différence avec nos camarades sur Paris puisque nous partageons nos bonnes pratiques ?

- Par exemple, si vous participez à un forum emploi organisé par les mairies d'arrondissement, vous rencontrez des gens, vous participez à un projet et vous changez votre mode de fonctionnement. Dans ce cas, vous expliquez qu'auparavant vous recrutiez de telle manière mais que à la suite de cet événement, vous avez décidé d'expérimenter une autre façon de faire...